



Carte consulaire algerienne

Par **numidia**, le **27/07/2015** à **11:11**

bjr, voila je suis en France depuis 8 mois venu de l'Algérie pour regroupement familial sachant que mon mari est français. mes papiers vis a vis de l'administration française s'est bien déroulé est j'ai eue aucun problème. mais je vous avoue que j'étais anéanti même détruite quand je me suis présentée au consulat d'Algérie à Lyon pour pouvoir refaire mon passeport, mon dis que il vous manque la carte consulaire dans le dossier donc faut la faire! j'ai préparé le dossier et je me suis présentée pour la faire généralement on moins d'une heure je l'obtiens mais mon choquer quand la dame est revenue vers moi on me demandant de rajouter la démission vu que j'ai travaillé en Algérie chose qui est impossible car je l'ai demandé mais mon employeur ne l'a pas acceptée donc dans ce cas ça devient un abandon de poste, j'ai expliqué pour la dame ma situation ma dis dans ces cas on ne peut pas gérer votre dossier donc on grosso modo ni carte consulaire ni passeport ni voyage ni retour en Algérie! pouvez-vous comprendre mon état?? je suis condamné à vie soit disant! ma question est la suivante/ trouver moi une solution quoi faire je suis perdu je dors plus la nuit et je n'ose même pas partager ce problème avec ma famille qui risque de les perturber eux aussi, SVP aider moi donner moi des idées des démarches ou solutions tout ce qui pourra me servir et merci d'avance. répondez moi svp.

Par **alterego**, le **27/07/2015** à **12:26**

Bonjour,

Pour ce problème, adressez-vous au Consulat Général d'Algérie à Paris.

Cdt

Par numidia, le 27/07/2015 à 16:27

je vous remercie